



AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Rapport annuel 2018

APROMAD – Couronne lausannoise

- Cully
- Echallens
- Epalinges
- Le Mont
- Oron
- Prilly Nord
- Prilly Sud
- Pully
- Readom
- SIPeD
- CASAD
- SST

Comité

Nicole Gross		CMS Cully
Dominique Tille	Vice-Président	CMS Echallens
Pierre Jolliet	Président	CMS Epalinges
Jacques Marchand		CMS Le Mont
Christian Bays		CMS Oron
Serge Roy		CMS Prilly-Sud
Claudia Perrin		CMS Prilly Nord
Serge Reichen		CMS Pully
Docteur Alain Schwob	Médecin conseil	
Susana Garcia – invitée		AVASAD

Direction

Isabelle Brès-Bigey	Directrice
Jocelyne Rivier Forney	Responsable finances
Cédric Metzger	Responsable Ressources humaines
Virginie Bertschi	Responsable des prestations
Marie-Alix Souyris	Responsable du CMS de Cully
Marie-Claude Amar	Responsable du CMS d'Echallens
Anne Guex Jeanprêtre	Responsable du CMS d'Epalinges
Valérie Serex	Responsable du CMS du Mont
Monique Etienne Lopes	Responsable du CMS d'Oron
Véronique Dettwiler	Responsable du CMS de Prilly Nord
Danièle Hodel	Responsable du CMS de Prilly Sud
Emmanuel Dell'Eva	Responsable du CMS de Pully
Marie-Jo Magnin – jusqu'au 31 mars 2018	Responsable du CMS READOM
Jean-François Guillomet – dès le 1 ^{er} avril 2018	
Cindy Pidoux	Responsable de l'Equipe d'appoint
Valérie Dorier	Responsable de la CASAD
Nicole Gross	Responsable SIPeD
Sylviane Burnand	Chargée de Projets

Billet du Président et de la Directrice

2018, une année de transition pour l'APROMAD et l'ensemble du dispositif de l'AVASAD.

Si la transition, selon le Larousse est un « passage progressif entre deux états, deux situations », l'année 2018 s'est inscrite dans cette dynamique de réflexion à d'autres pratiques, d'autres prestations, d'autres formes d'organisation et de collaboration, plus efficaces, dont la réalisation sera effective en 2019, voire plus tard.

Le premier passage que nous retiendrons est celui de flambeau entre Monsieur Pécoud, président de l'AVASAD depuis le 1^{er} avril 2011 et Monsieur Gratier, entré en fonction le 1^{er} juillet 2018.

Parmi les actions entreprises en 2018, il y a celle pour laquelle l'APROMAD s'est beaucoup engagée, à savoir la mise en place d'une réponse à l'urgence renforcée dans la communauté afin d'éviter le passage aux urgences de l'hôpital et de certaines hospitalisations.

Par ailleurs, et toujours dans l'optique de renforcement d'aide à la communauté favorisant le maintien à domicile des personnes fragilisées dans leur santé, l'APROMAD s'est préparée à rejoindre le programme des Proches-aidants, dédié au soutien de l'entourage grâce auquel la personne aidée peut rester à la maison.

Une autre action prioritaire fut de renforcer la visibilité du CMS de READOM en proposant aux médecins traitants une prise en charge intensive de réadaptation à domicile de leurs patients. Un outil d'orientation a été élaboré à cet effet. Une réflexion pour proposer cette prestation à l'ensemble de la population du canton a également été amorcée.

2018 fut également la finalisation du test pilote des nouveaux outils d'évaluation clinique. Ces derniers permettent d'anticiper les besoins du client en partant des spécificités de sa situation, et de lui proposer des actions curatives et préventives ciblées. L'APROMAD a participé à l'élaboration du plan d'implémentation de ses outils sur l'ensemble du canton

Une réflexion avec Pro Senectute a été menée sur mandat du DSAS concernant le projet pilote « Tables au bistrot » permettant de favoriser la socialisation de clients bénéficiaires de repas à domicile, en les accompagnant dans des restaurants partenaires.

Pour les collaborateurs, l'APROMAD a participé activement au diagnostic opéré sur leurs conditions de travail et s'apprête à définir avec les autres membres de l'AVASAD, les actions prioritaires à mener.

Telles sont quelques-unes des principales transitions amorcées par l'APROMAD durant l'année 2018 avec un engagement soutenu de l'ensemble des collaborateurs.

Pierre Jolliet

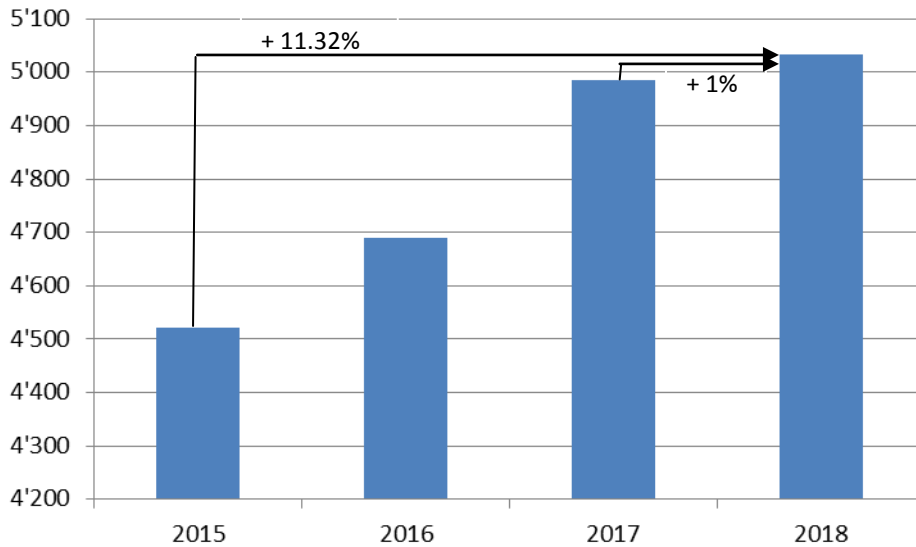
Président

Isabelle Brès-Bigey

Directrice

Les clients

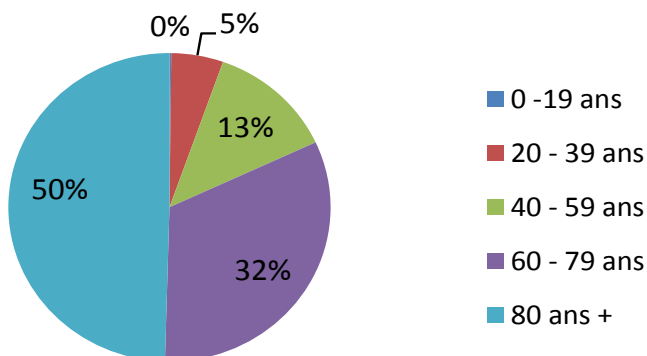
Evolution du nombre annuel de clients de 2016 à 2018



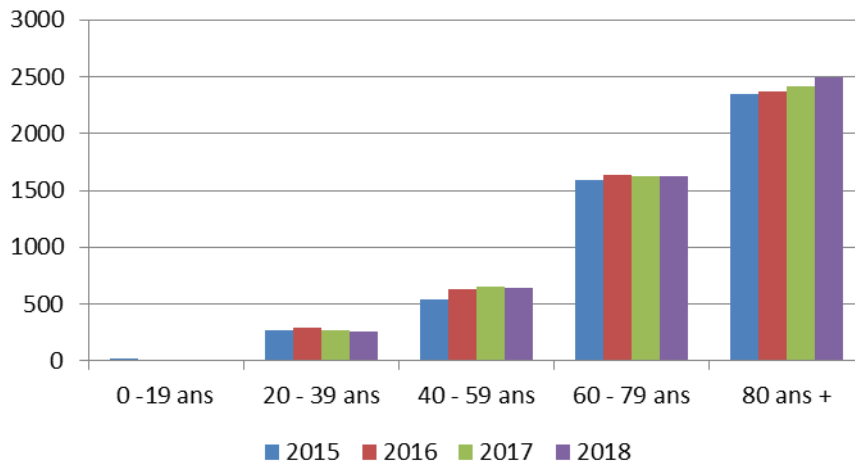
Evolution du nombre de clients par CMS

	2017	2018	Evol. en %
Cully	704	675	- 4.12
Echallens	614	640	+ 4.24
Epalinges	501	485	- 3.20
Le Mont	511	548	+ 7.24
Oron	633	611	- 3.48
Prilly-Nord	473	517	+ 9.31
Prilly-Sud	475	496	+ 4.43
Pully	878	876	- 0.23
READOM	283	263	- 7.07

Répartition des clients par classe d'âge



Evolution du nombre de clients par classe d'âge



Les municipaux rencontrent les clients

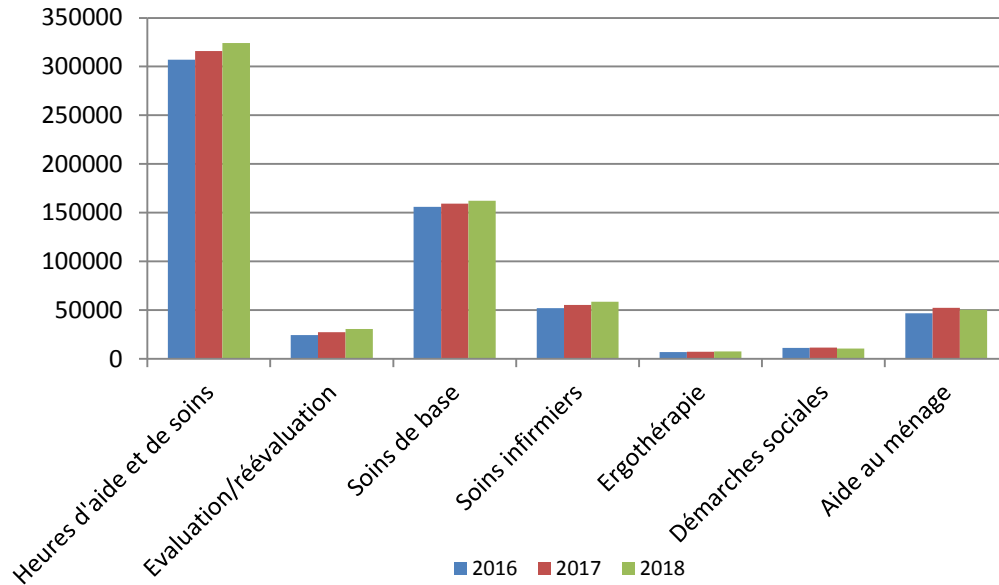
A l'occasion de la journée nationale de l'aide et des soins à domicile, le 2 septembre 2018, L'APROMAD a invité les municipaux qui le souhaitaient à découvrir l'organisation et les prestations des CMS.

Leur ouvrir l'accès à l'activité et l'organisation d'un CMS, c'était leur permettre de connaître le fonctionnement de l'aide et des soins à domicile, et c'était également - et surtout - leur faire découvrir ce qu'il y a derrière la porte de ces personnes qui vivent chez eux mais qui, pour des raisons de santé, nécessitent de l'aide ou de l'accompagnement pour tout ce qui touche leur quotidien.

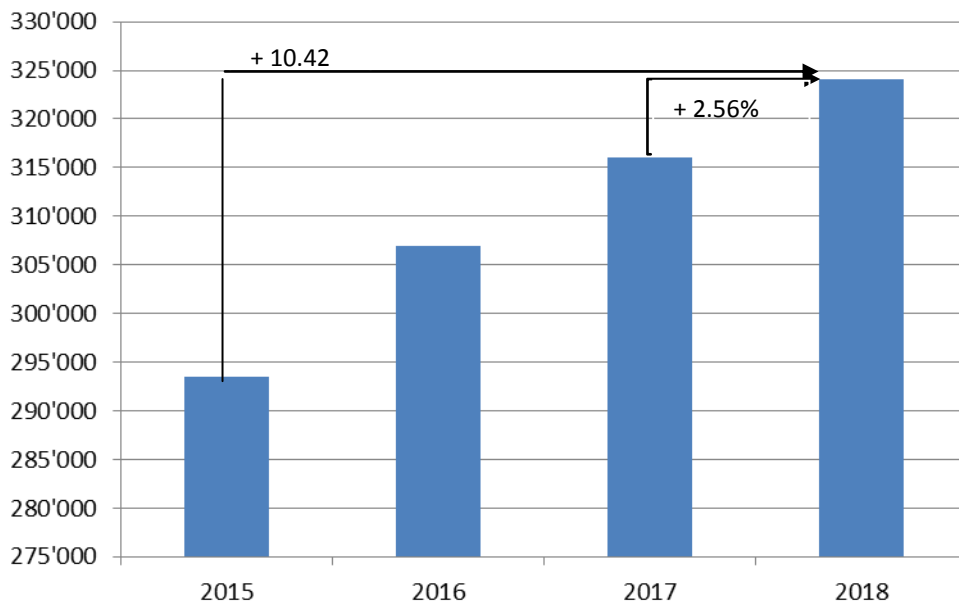
Certains municipaux ont franchi la porte et ont témoigné de leur expérience positive dans la découverte qu'ils ont pu vivre. Leurs témoignages ont été adressés aux journaux régionaux qui ont, pour certains d'entre eux, publié leurs propos dans la presse locale.

Les prestations

Evolution des heures relevées par prestation d'aide et de soins de 2016 à 2018



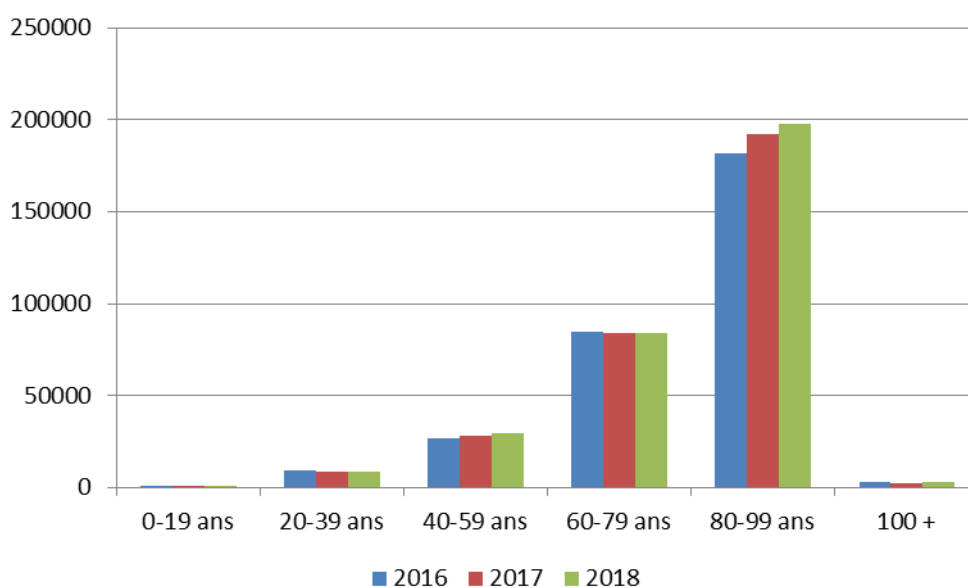
Evolution des heures d'aide et de soins de 2015 à 2018



Evolution de la prestation de Télébiovigilance et de Repas

	2017	2018	Evol. En %
Secutel	841	832	- 1.07
Repas	85'638	87'373	+ 2.02

Evolution de la répartition des heures prestées par classe d'âge de 2016 à 2018



Infirmière spécialisée en diabétologie – Collaboration avec diabètevaud

Dans le but d'assurer des prestations spécialisées en diabétologie et promouvoir la qualité des soins aux personnes diabétiques, l'APROMAD a renforcé la collaboration avec diabètevaud, démarrée fin 2016.

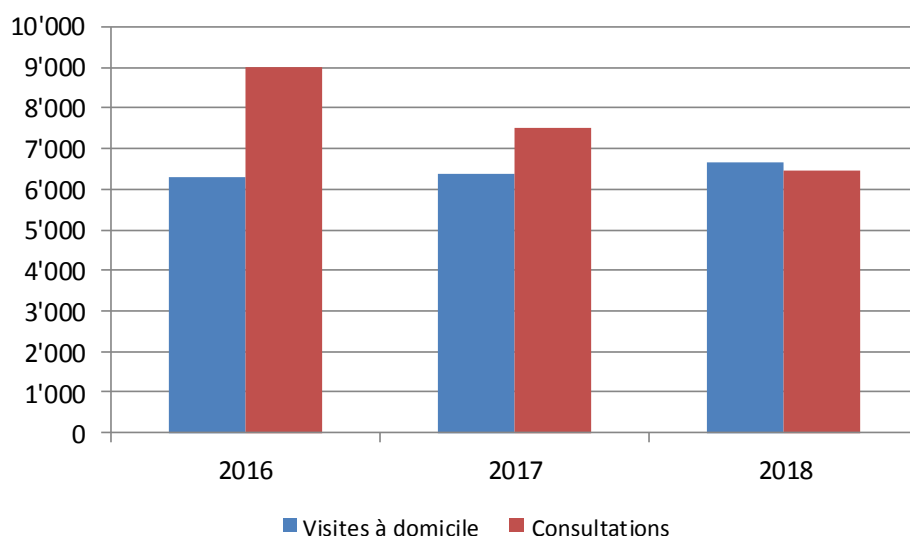
Jusqu'ici l'infirmière spécialisée intervenait uniquement en soutien des équipes des CMS quand ils avaient besoin d'informations ou de conseils.

Depuis mars 2018, elle a un temps planifié toutes les 4 à 5 semaines pour chaque CMS afin d'aider à l'analyse de situations et d'intervenir auprès de clients identifiés par les équipes. Elle dispose également de temps permettant de suivre des situations ou de répondre dans des délais plus courts aux sollicitations.

Infirmières petite enfance – Promotion de la santé et prévention primaire enfants (0-4 ans)

Les infirmières petite enfance (IPE) proposent à toutes les familles avec des enfants de 0 à 4 ans des prestations gratuites de soutien à la parentalité. Elles travaillent sur le secteur du Grand Lausanne et effectuent des visites à domicile de plus en plus nombreuses. En revanche, la fréquentation des consultations/rencontres parents-enfants dans les CMS qu'elles animent, est en diminution. Elles assurent également une permanence téléphonique.

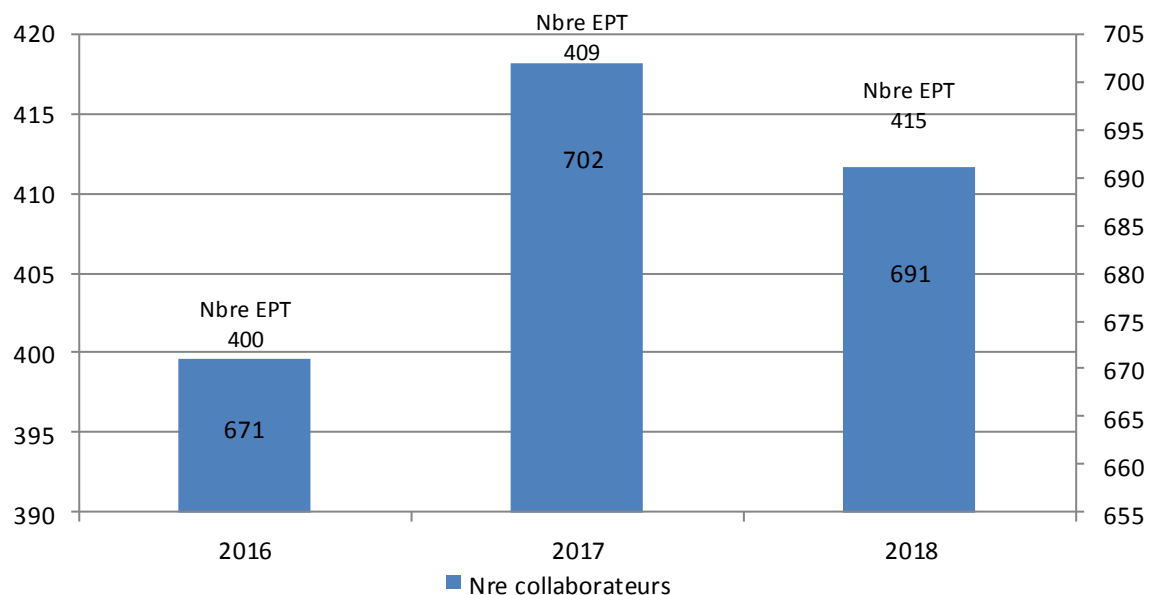
Evolution de l'activité des infirmières petite enfance sur le territoire du Grand Lausanne



Par ailleurs, en cohérence avec le canton de Vaud, qui est très actif dans la prévention et le traitement de la violence domestique, les infirmières petite enfance ont suivi en 2018, une formation sur la violence intrafamiliale dans le but de détecter des signes de violence, d'aborder ce thème avec les familles et d'orienter les parents vers des structures spécialisées.

Les ressources humaines

Evolution du nombre de collaborateurs et d'EPT



Le taux moyen d'activité est de 59%, stable en comparaison des années précédente.

Evolution du nombre de collaborateurs par fonction pour les années 2016 à 2018

EPT	2016	2017	2018
Personnel infirmier / clinicienne	99.73	106.10	110.86
ASSC, Inf. assistante, aide familiale	40.52	40.96	39.54
Personnel auxiliaire	155.59	157.29	162.32
Personnel des repas	4.69	3.93	4.01
Personnel ergothérapie	13.98	14.72	14.86
Assistante sociale	14.16	15.29	15.24
Diététicienne	0.52	0.70	0.70
Encadrement administratif	22.11	21.97	21.88
Encadrement soins	2.06	2.17	1.64
Personnel administratif	42.00	41.94	43.35
Personnel d'entretien	1.46	1.46	1.40
Apprenties de commerce	3.50	3.00	-
Total	400.32	409.53	415.80

* depuis 2018, les apprentis de commerce ne sont plus comptabilisés dans les effectifs.

Un nouvel outil pour la gestion du temps des collaborateurs

Cette année, nous nous sommes dotés d'un outil nommé Chronotime, qui permet de gérer les disponibilités de nos collaborateurs, ainsi que leurs absences. Chaque responsable hiérarchique a été formé à cette nouvelle application et chaque collaborateur a reçu l'information nécessaire pour l'utiliser.

Cet outil permet en tout temps au collaborateur de connaître ses différents soldes de congés et d'heures. Il permet également de faire des demandes de congés directement avec son outil mobile ou depuis son poste informatique. En amont de l'implémentation de ce nouvel outil, un important travail préparatoire, consistant à la mise en place d'une planification récurrente pour nos collaborateurs, a été réalisé par l'ensemble des cadres.

Taux d'absentéisme et de rotation

	2016	2017	2018
Taux d'absentéisme	6.40%	6.00%	7.90%
Taux de rotation	16.30%	12.60%	15.20%

La commission du personnel, un partenaire privilégié

Depuis cette fin d'année, les rencontres entre la commission du personnel et la direction se font désormais mensuellement. La direction rencontre la présidente et un membre désigné pour une période d'au moins six mois, afin d'échanger sur les dossiers en cours ou les projets à venir.

Deux à trois rencontres annuelles entre la direction et l'ensemble de la commission du personnel ont été maintenues, mais cette nouvelle fréquence de rencontres mensuelles permet un bien meilleur suivi des dossiers, une information plus anticipée de part et d'autre et, surtout, une analyse partagée des points de discussion et des décisions à prendre.

L'APROMAD, une entreprise formatrice

La formation tient une place très importante dans notre association et, depuis de nombreuses années, nous avons à cœur de former des apprentis.

Cette année, nous avons eu 12 collaborateurs avec le statut d'apprentis, répartis sur deux métiers bien distincts : 7 assistants en soins et santé communautaire et 5 employés de commerce.

Pour le certificat Fédéral de capacité (CFC) d'assistant en soins et santé communautaire, nous privilégions la sélection, en interne, de collaborateurs ayant la fonction d'auxiliaire de santé, qui démontrent toute la motivation nécessaire pour suivre une formation de 3 ans en cours d'emploi et évoluer dans un métier avec d'autres responsabilités. Notre objectif est d'assurer en tout temps, dans chacun de nos CMS la formation d'un/e apprentie.

Cette année encore, nos quatre apprentis de 3ème année ont brillamment réussi leurs examens et l'une d'entre elles a même reçu le prix de la meilleure moyenne pour l'ensemble du dispositif des soins à domicile du canton. A noter que c'est la 3ème année consécutive que cette récompense est attribuée à un apprenti de l'APROMAD.

Pour le CFC d'employé de commerce, nous avons mis en place récemment une nouvelle organisation qui permet aux apprentis de découvrir un maximum de facettes de leur métier. La 1ère année se déroule à la réception d'un CMS, la 2ème année débute par une immersion dans la planification des tournées de nos professionnels terrain, et se poursuit par un stage dans notre équipe d'appoint ou dans notre équipe pédiatrique cantonale. La 3ème année se déroule à la direction, au service des Ressources Humaines et au service des Finances.

La coordination de cette formation est assurée par une collaboratrice du service RH.

Depuis peu, il est possible que les ASSC les plus motivées puissent réaliser un bachelor en soins infirmiers, en emploi. Nous avons deux collaboratrices qui, après avoir terminé leur CFC d'ASSC à l'APROMAD, ont débuté cette formation et une troisième la démarrera prochainement.

L'avis de nos collaborateurs compte

Cet automne, l'ensemble des collaborateurs du dispositif cantonal des soins à domicile a été invité à compléter un questionnaire de satisfaction. Les résultats seront connus en début de l'année 2019. Leur analyse permettra d'identifier les axes d'amélioration à envisager et prioriser. Une énergie toute particulière sera déployée pour répondre aux attentes des collaborateurs mobilisés pour déterminer des actions visant à améliorer leurs conditions de travail.

Equipe cantonale de Soins infirmiers pédiatriques à domicile (SIPeD)

Direction

Isabelle Brès-Bigey

Nicole Gross

Catherine Pilloud

Karine Paquin

Lise Vianin

Pr Umberto Simeoni

Médecin conseil

Directrice

Responsable SIPeD

Clinicienne

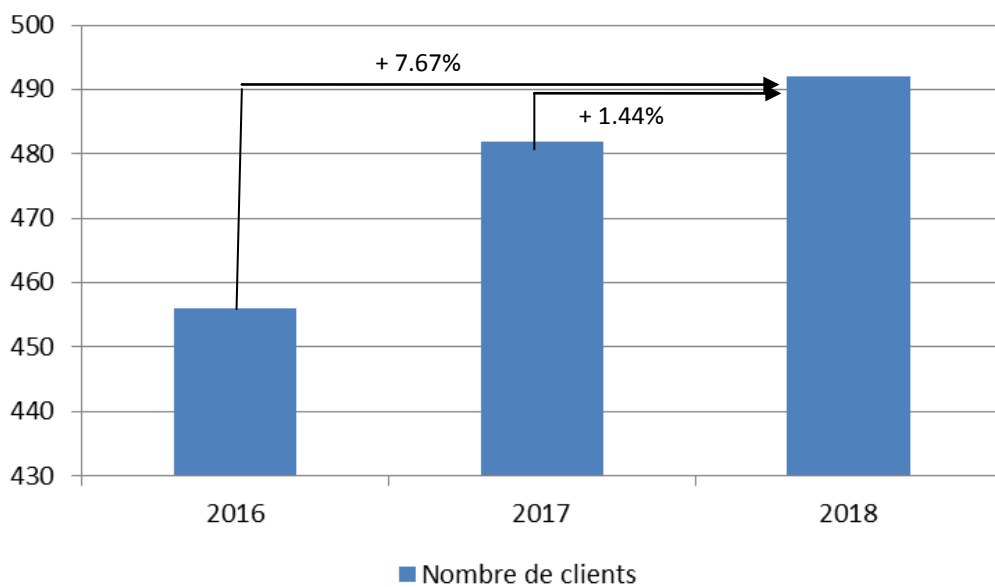
Clinicienne

Infirmière de liaison

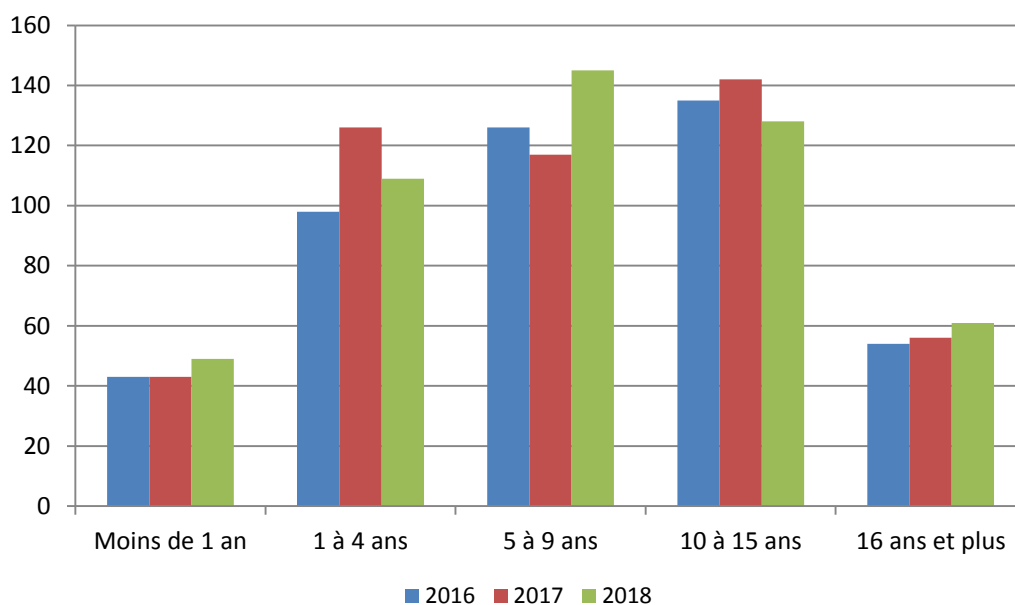
Professeur du service de
pédiatrie du CHUV

Les enfants

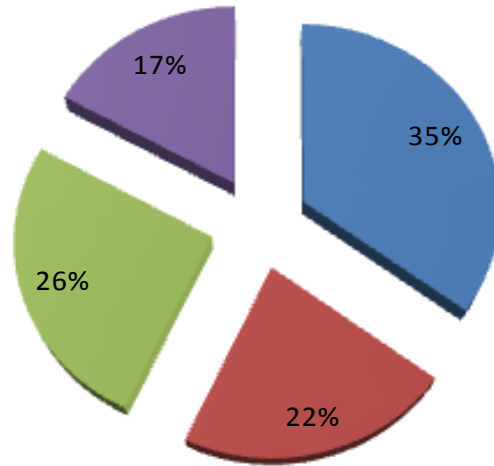
Evolution du nombre annuel d'enfants



Répartition des enfants par classe d'âge

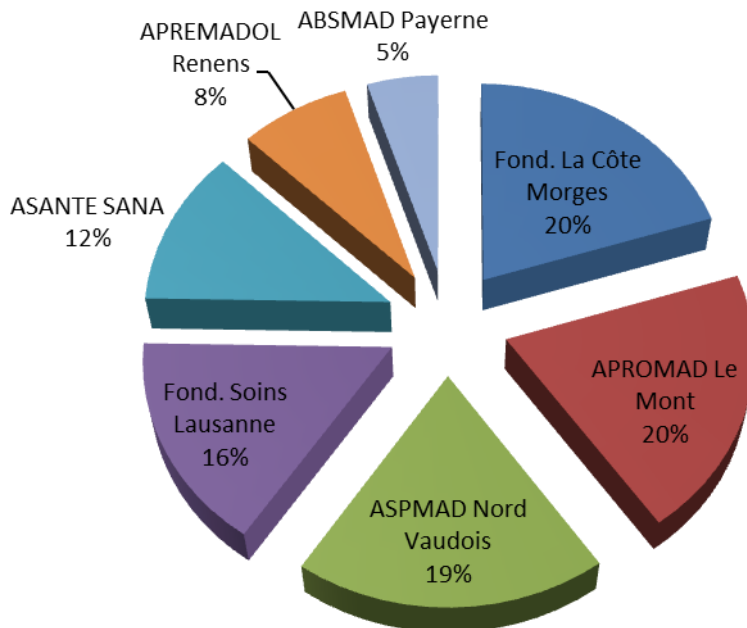


Répartition des durées de prise en charge



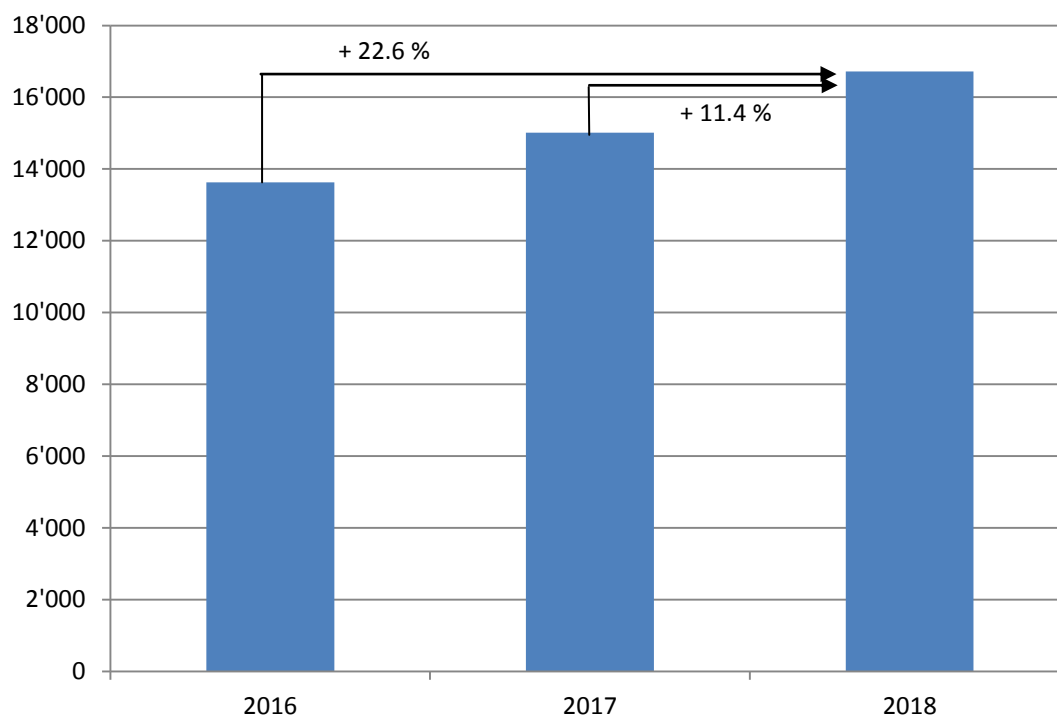
■ jusqu'à 14 jours ■ de 15 à 60 jours ■ de 61 à 365 jours ■ plus de 365 jours

Répartition des enfants par Associations/Fondations



Les prestations

Evolution des heures relevées d'aide et de soins de 2016 à 2018



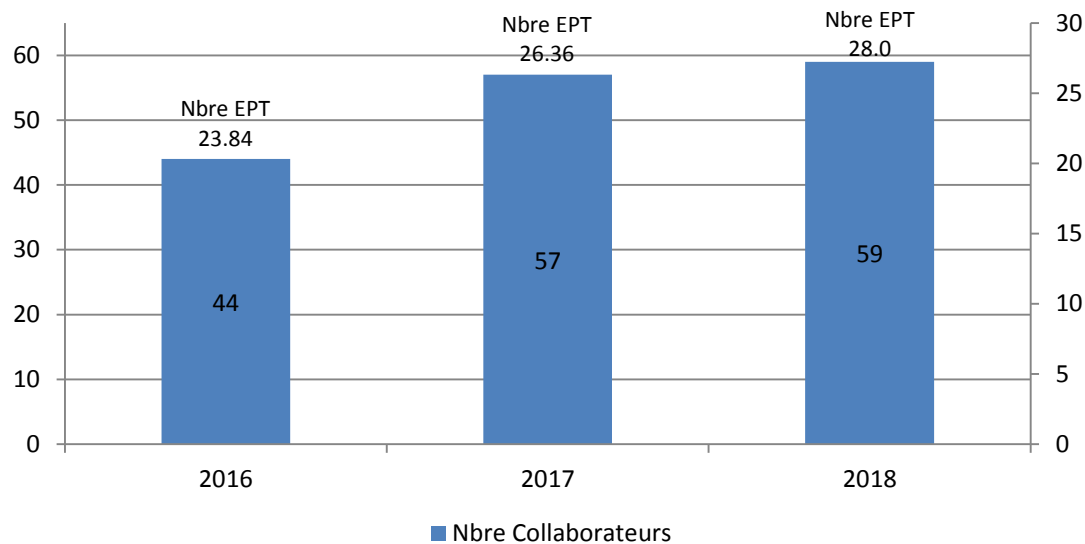
L'équipe cantonale de soins infirmiers pédiatriques à domicile (SIPeD) est un acteur extrêmement important dans le système de santé vaudois.

L'évolution des heures de soins effectués par l'équipe cantonale de soins infirmiers pédiatriques à domicile entre 2015 et 2018, est de plus de 52% alors que sur la même période, l'évolution de nombre d'enfants pris en charge est d'un peu plus de 8%.

Avant la mise en place de cette équipe, ces enfants restaient à l'hôpital où ils recevaient leur traitement, pouvant aujourd'hui être administré à domicile. Actuellement, grâce à cette organisation et les compétences spécifiques des infirmiers/ères de l'équipe, des soins d'un niveau de technicité très élevé, sont dispensés sur le lieu de vie de l'enfant que ce soit son domicile, son école ou institution mais également des lieux de vacances.

Les ressources humaines

Evolution du nombre de collaborateurs et d'EPT



Taux d'absentéisme et de rotation

	2016	2017	2018
Taux d'absentéisme	4.3%	3.4%	4.6%
Taux de rotation	13.70%	11.20%	5.50%

L'APROMAD boucle avec un excédent de produits de Frs 226'206.30. Le 90 % est restitué à l'AVASAD. C'est donc un montant de Frs 22'620.63 que l'Apromad peut attribuer à la réserve d'exploitation. Cette somme couvre partiellement le solde reporté de l'année 2017 de Frs 34'261.10.

READOM quant à lui boucle avec un excédent de charges de Frs 16'473.86 entièrement pris en charge par l'AVASAD.

L'établissement des comptes de l'APROMAD se base sur les recommandations des Swiss GAAP RPC. Les éléments financiers présentés ici constituent un condensé des comptes annuels de l'année 2018 révisés par PWC SA. Les comptes annuels détaillés sont disponibles auprès de l'APROMAD.

BILAN AU 31.12.2018 et 31.12.2017



Apromad

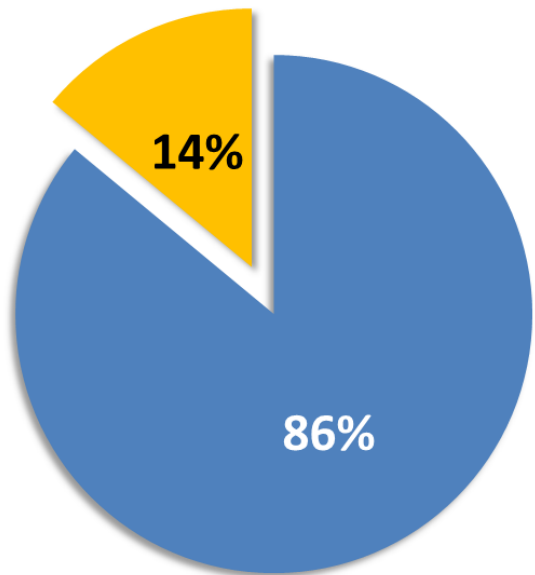
Actif	2018	2017
	KCHF	KCHF
Actif circulant	8'314	7'884
Liquidités	3'735	3'547
Créances résultant de livraisons et de prestations	4'203	4'027
Autres créances à court terme	232	147
Comptes de régularisation actif	145	163
Actif immobilisé	422	266
Immobilisations corporelles	349	193
Immobilisations financières	73	73
Total Actif	8'736	8'150
Passif	2018	2017
	KCHF	KCHF
Engagements à court terme	8'048	7'416
Dettes financières à court terme portant intérêt	4'817	4'926
Dettes résultant de livraisons et de prestations	248	220
Autres dettes à court terme	1'145	664
Provisions à court terme	823	738
Comptes de régularisation passif	1'014	868
Capital des fonds (fonds affectés)	66	63
Fonds affectés	66	63
Capital de l'organisation	623	670
Capital libre (résultats reportés)	-12	-34
Capital lié	634	704
Résultat de l'exercice	0	0
Total Passif	8'736	8'150

Compte de résultat au 31.12.2018 et 31.12.2017

Apromad

	2018	2017
	KCHF	KCHF
Produits	49'962	48'907
Produits de collecte de fonds	6	83
Dons / Legs	5	6
Dons Loterie Romande	0	76
Cotisations des membres	1	1
Produits de prestations fournies	49'956	48'824
Mandats de tiers	33	24
Produits de livraisons et de prestations	49'439	48'354
Prestations de services	19'003	18'383
Livraisons	1'150	1'104
Financement par l'AVASAD	29'286	28'867
Autres produits d'exploitation	484	446
Charges directes de prestations et de projets	-48'500	-47'591
Frais de personnel	-41'685	-41'220
Honoraires et prestations de tiers	-1'512	-1'090
Frais de déplacements	-2'691	-2'587
Charges d'exploitation	-2'571	-2'666
Amortissements	-41	-27
Frais de fonctionnement généraux	-1'426	-1'352
Frais de personnel	-1'254	-1'193
Honoraires et prestations de tiers	-54	-49
Frais de déplacements	-4	-5
Charges d'exploitation	-111	-104
Amortissements	-3	-1
Résultat d'exploitation	36	-36
Résultat financier	-11	-10
Charges financières	-11	-10
Résultat avant mouvements de fonds et de capitaux	25	-46
Variation des fonds affectés	-2	-1
Attribution aux fonds affectés	-6	-83
Utilisation des fonds affectés	4	82
Résultat de l'exercice avant mouvements des capitaux propre	23	-47
Attributions	-23	47
Attribution/Utilisation du capital lié	0	13
Attribution/Utilisation du capital libre (résultats reportés)	-23	34
Résultat de l'exercice	0	0

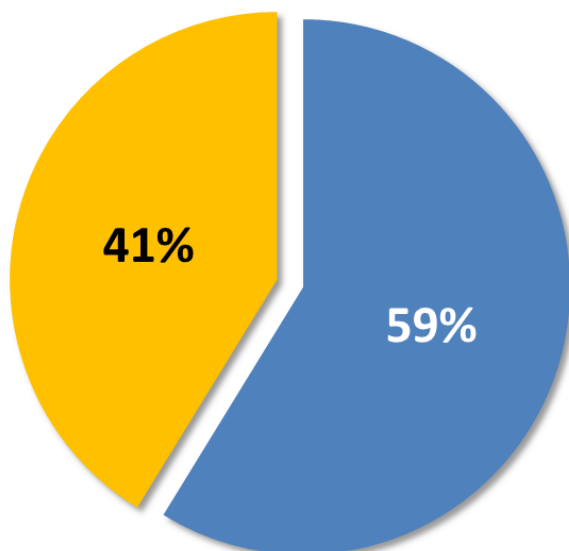
Répartition des charges



En 2018 l'augmentation de 3% de l'activité, nous contraint à augmenter la provision pour heures supplémentaires et vacances non prises de Frs 77'400.--

■ Frais de personnel ■ Autres charges

Répartition des produits



*En 2018, les produits liés à la facturation sont en hausse de 3,4%,
La subvention de l'AVASAD augmente de 2.1%.*

■ Financement par l'AVASAD (composé des subventions cantonales, communales et des fonds de l'AVASAD)
■ Produits de la facturation et autres